L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire.

Un An.....

Quatre Mois.....

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Paraît tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales, les dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Le Bulletin Maritime;

Le mouvement des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Le mouvement des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Le Bulletin Financier;

Le Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemin fer et de départ des bateaux à vapeur.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Est tirée en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

La nouvelle et impressante construction, complètement équipée avec toutes les installations modernes, Nos 628 et 630 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp. Dernièrement occupée par la "German Insurance Co" Freeport, Ill. Magnifique localité commerciale dans le centre du commerce. Une bâtisse idéale pour Banque. Compagnie d'Assurance ou n'importe quel e grande institution.—Class O. Collman et als vs "The German Insurance Company of Freeport".—No 81,039, Division B Cour Civile de District —A l'encan JEUDI, le 24 janvier 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur JEUDI, le 24 janvier 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 12 décembre 1906, par l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 171, borné par les rues Commune, St Charles, Camp et Gravier, désignés comme lots Nos cinq (5) et six sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de cette ville, et déposé en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville, le 3me jour de mars 1860, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt deux pieds, six pouces et deux lignes (22' 6" 2") de face à la rue Commune, et vingt deux pieds six pouces et une ligne (22' 6" 1") dans le fond, ledit lot No cinq mesurant en profondeur cent neuf pieds six pouces et six lignes (109' 6" 6") sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent dix pieds et une demie ligne (110' 1 1/2") sur la ligne le séparant du lot No six, et ledit lot No six mesurant en profondeur cent dix pieds, un pouce et une demie ligne sur la ligne le séparant du lot No cinq (110' 1" 0. 1/2") et cent dix pieds, neuf pouces et trois lignes (110' 9" 3") sur la ligne le séparant des lots Nos sept et onze sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la nouvelle bâtisse substantielle Nos 628 30 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp; la bâtisse est équipée avec toutes les installations modernes ayant une grande entrée comme vestibule avec pavage en tuiles, ayant de grands bureaux avec plancher en chêne scié en carrés et magnifiquement finis. Grande et spécieuse vente construite d'après la méthode moderne de construction, aussi un élévateur pour frêt, et en fait tout ce qui constitue une bâtisse de bureaux de première classe pour institutions d'affaires de premier rang.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, ou en un an, le tout à l'option de l'acquéreur, en partie ou crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt, de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur incluant tous les frais de certificats, pardevant James B. Rosser, Jr, notaire. L'acquéreur devant déposer comptant au moment de l'adjudication comme argent sincère dix (10) pour cent du prix d'achat.

WILLIAM C. VIBLACK, J. DAVEY, Jr, Receveurs.

Max Dinkelspiel, W. O. Hart, Avocats. 20 déc—20 23 30—jan 6 13 20 24

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSIONS DE ADAM SCHLOESSER ET DE SA FEMME MARTHA ELIZABETH STENGEL.

No 96—P. D. Vingt huitième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la Paroisse de St-Jean Baptiste.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 10 janvier 1907 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 3 décembre 1906 par l'Hon. Prestice E. Edrington, juge de la susdite Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Tonnie et Erato et désigné comme lot No 17 de l'îlet No 10, sur un plan fait par C. A. Hodin, architecte, daté le 21 avril 1851 déposé comme plan No 62 en l'étude de T. O Stark, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Howard par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1326 et 1428 rue Howard et comprennent un joli cottage double, retiré de la banquette, et contenant 4 chambres externes, hangar etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné sur le lot No 11 de l'îlet No 17, borné par les rues Melpomène, Thalie, Liberté et Howard, d'après un plan fait par George L. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 déposé en l'étude d'Adolph Masureau, ancien notaire en la ville de la Nouvelle Orléans lequel dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double en bois désigné par les Nos 1409 et 1410 rue Howard, contenant de chaque côté 4 chambres, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod (autrefois St Pierre) et Saratoga (ci-devant St Jean) désigné par le No 153 d'après un plan dressé par Delafield, architecte, en mars 1832, déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot mesurant 26 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. M. Hudson, avocat. 9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

J. Paul Hecker,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jules Louis.

No 80,512—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 840 rue Union—JEUDI, le 27 décembre 1906, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre rendu le 19 novembre 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District—Division C, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre et améliorations dans le septième district de la Nouvelle Orléans, Lne, dans l'îlet No 201, borné par les rues Jeannette, Birch, Eagle et Général Ogden, ledit lot est désigné par le numéro onze, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George De Armas député voyer de ville, le 19 juin 1896, annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 29me jour de juin 1896, et mesurant trente pieds de face à la rue Général Ogden par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1906 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Lloyd Posey, avocat. 25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DU REV. C. W. WILLIAMS.

No 77,643—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 840 rue Union—JEUDI, le 27 déc. 1906, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 23 nov. 1906, par l'Hon. John St-Paul, juge de ladite Cour, Division C, il sera vendu à l'enchère publique dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Desloude, Sainte Croix et Dauphine, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Bourgogne par une profondeur de cent vingt neuf pieds à la rue Desloude et formant l'encoignure des rues Bourgogne et Desloude.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. W. Wall, avocat. 25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, La.

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wesley Washington.

DESIRABLE

Cottage Simple,

No 2414 RUE SEPTIEME.

A L'ENCAN

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières.

MERCREDI, 9 JANVIER 1907 A MIDI.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS, No 712 rue Commune—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 26me jour de novembre 1906, et adressé à Meyer Eseman, encanteur, nous vendrons à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières Nos 275 27 29 rue Baronne, MERCREDI, le 9 janvier 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, (portant le numéro municipal 2414 rue Septième,) situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième (autrefois Harmonie), Howard et Foiret, ledit lot est désigné par le No 4, sur un devis fait par S. G. Dell'Isle, ingénieur civil et voyer, daté le 7 déc. 1893 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 28 déc 1895, et mesurant trente pieds de face à la rue Septième par une profondeur de soixante et onze pieds six pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard, et trente huit pieds un pouce sur la ligne de côté la plus près de la rue Foirest.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur, ensemble avec les frais des certificats nécessaires pour compléter la vente et pour allégement général. L'acte de vente pardevant A. Guilbault, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs. No 712 rue Commune.

Geo. Montgomery, avocat. 9 déc—9 16 23 30—janv 6 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frank Frederick Netzhammer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 99,379—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Bohithe, veuve de Frank Frederick Netzhammer, l'administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier G. G. Kronenberger, avocat. 16 déc—16 20 26

BATTERY PARK HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord.

Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes. L'eau qu'on y boit vient de la source Mt. Mitchell, à 20 milles de là. Les poitrinaires n'y sont pas reçus.

Ecrire à D. C. WADDELL, Jr, Prop.

F. R. DARBY, Gérant

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double bien situé 2123 et 2125 rue Villeré,

Entre les rues Français et Champs Elysées

Succession de Ovide C. Blandin.

No 73,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 10 janvier 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 décembre 1906 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod (ou Villeré), Champs Elysée, St Jean Baptiste, maintenant Robertson et François laquelle propriété mesurant d'après titre, quarante pieds six pouces de face à la rue Girod (ou Villeré) par une profondeur de soixante huit pieds quatre pouces entre lignes parallèles et d'après un devis d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, datée le 30 novembre 1906 quarante et un pieds de face à la rue Girod (ou Villeré) par une profondeur entre lignes parallèles de soixante huit pieds quatre pouces commençant à une distance de cent pieds de l'avenue Champs Elysée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur représenté par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date d'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. L'acquéreur devant tenir la bâtisse assurée et de transférer les polices au profit des billets, devant assumer les taxes pour 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

Alfred Grima, avocat. 9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi îlet de terre dans le troisième district, rue Bruxelles, entre les rues White et Séré,

MERCREDI, le 9 janvier 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 227 29 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 7 novembre 1906 dans l'affaire de la succession de François Carrère No 79 963 de son dossier, je vendrai à l'encan, au moment ci-dessus mentionnés ci-après

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 2319 borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles White et Séré, désigné par le No 13 sur un plan de L. H. Pilié, voyer daté le 21 mars 1858 et déposé en l'étude de Désébe Bonny, ancien notaire, lequel morceau mesurant en mesure américaine 219 pieds, 10 pouces 7" lignes de face à la rue Bruxelles, 96 pieds 0" pouces 4" lignes de face à la rue White, 320 pieds de face à la rue Séré, 74 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'avenue Paris et 331 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne courant de la rue White à l'avenue Paris.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un an dans des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et transférer la police au porteur du billet. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans réunion et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour 1906, et de déposer dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers qu'à partir du passage de l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST. PAUL, Encanteur, 127 rue Carondelet. 9 déc—9 16 23 30—jan 2 9

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Veuve Alcide Lebianc.

No 79 740—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Vente de propriété No 1431 rue St Claude.

MOI AUGUSTE HUARD, encanteur en ce ville, conformément à un ordre dudit, rendu dans l'affaire en ceci, le 27 novembre 1906, signé par l'Hon. W. B Somerville juge de ladite Cour, Division D, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 2 janvier 1907, à midi, à mon Bureau et Bourse, No 229 rue Bourbon, en cette ville, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—Propriété No 1431 rue St Claude, en cette ville, et plus complètement décrite, comme suit:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui trouvent, et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages ci dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet municipal No 381, borné par les rues St Claude, Kerlerec, Marais et Espinade, devant être prise à une distance de 31' du point de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et mesurant d'après un devis fait par Arthur de Armas, voyer, le 15 avril 1880, annexé pour référence à un acte de compromis et échange de propriété entre Séraphine Maspero et Hortense de Rancé, passé pardevant W. H. Pascal, un notaire en cette ville, le 22 mars 1881, en mesure américaine 34' 0" 4" de face sur ladite rue St Claude, par une profondeur, entre lignes parallèles, de 97' 2" 7". Acquis par Maisie Claire Bruneau, veuve d'Alcide Lebianc, par achat d'Alice de Rancé, par acte passé pardevant M. V. Déléan, un notaire en cette ville, le 25 janvier 1890, livre des Transferts 132, folio 284.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an par billets de l'acquéreur, daté le jour de l'adjudication et payable un an après date, avec intérêt à sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère.

L'acte de vente pardevant M. V. Dejan notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses de sécurités contenues dans tels actes. Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur. 239 rue Bourbon

A. J. Villeré, avocat. 2 déc—2 9 16 23 30—janv 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Milford Jackson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76 527 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mandy Jackson Cherry, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E. Humphrey, Conrad G. Collins, avocats. 18 déc—18 22 27

Succession de Lewis Burwell Willis

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,713—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Degné administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat. 18 déc—18 22 27

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

—POUR—

PLACEMENTS SURS, LUCRATIFS ET S'AMELIORANT

7

ILETS DE CHOIX ET SPACIEUX ET LOTS DE TERRE DE VALEUR DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX.

No 9,804—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau, 326 rue Carondelet, JEUDI, le 24 janvier 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 21 décembre 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1° Un îlet de terre situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro 185 (maintenant numéro 1240), sur le plan original dudit Faubourg comprenant les rues Magistrat, Vertu, Palmiers et l'avenue Franklin, ledit îlet étant divisé en 24 lots sur un plan particulier dressé par L. Bergé le 9 mars 1884, et déposé en l'étude de Joseph Duvillier, ancien notaire en cette ville.

2° Trente lots de terre, ensemble avec tous les droits, etc., située dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 1 à 30 inclusivement, et composant le tout de l'îlet numéro 224, borné par les rues Hunters, Law, Deer et Magistrat, sur un plan dressé par Judice et Fréminet, architectes le 9 janvier 1867, déposé en l'étude d'Abel Dreyfous, ancien notaire, lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot Numéro 1 formant l'encoignure des rues Magistrate et Deer et mesurant 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Deer par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Magistrate. Les lots 2 à 10 inclusivement mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Deer, par 100 pieds de profondeur, le lot Numéro 11 formant l'encoignure des rues Deer et Law, mesurant 29 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Deer, par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Law. Les lots numéros 12 à 15 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Law par 159 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur. Le lot Numéro 16 formant l'encoignure des rues Law et Hunters, mesurant 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hunters par 100 pieds de profondeur. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Hunters et Magistrate mesurant 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hunters par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Magistrate. Les lots Numéros 27 à 30 inclusivement mesurant chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrate par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur.

3° Onze lots de terre dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement dans l'îlet borné par les rues Féliciana, Génie, Montagne et Libérale sur un plan par Henry B. Boudousquié, architecte, le 13 février 1858. Lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Génie et Law, mesurant 31 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur et façade à la rue Génie. Les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 formant l'encoignure des rues Féliciana et Libérale.

4° Un certain îlet de terre (excepté six lots appartenant à Gustave Miltenberger) désigné par le numéro 1220, dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Lafayette, les rues Fort, Verte et Force, mesurant d'après la mappe de la ville, enregistrée en l'étude du voyer de la ville, une copie desquels dessins et diagrammes et extrait est annexée à un acte en l'étude de E. J. Kock, notaire, daté le 12 septembre 1860 341 pieds 2 pouces et 5 lignes à l'avenue Lafayette et la rue Fort, 267 pieds 7 pouces aux rues Verte et Force.

5° Un certain lot de terre désigné comme lot 14 situé rue Espagne (coin du lot de coignure No 13) dans le Troisième Dist lot de cette ville dans l'îlet 663 lequel est borné par l'avenue Washington, Espagne Claiborne et Robert, et mesurant 44 pieds de face à la rue Espagne par 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Un certain îlet entier de terre, situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme le No 1021 borné par l'avenue Washington, les rues Espagne, Genius et Celestine mesurant d'après la mappe de la ville au diagramme en extrait lequel est marqué "C" est annexé à un acte en l'étude de E. J. Kock, notaire 341 pieds 2 pouces et 7 lignes à l'avenue Washington et la rue Espagne et 270 pieds 2 pouces à la rue Genius et Celestine.

7° Un îlet de terre No 44, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrate, Mathilda, Law et Emilie mesurant 341 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face aux rues Emilie et Mathilda par 230 pieds sur chacune des dites rues Law et Magistrats.

8° Un îlet de terre No 47, dans le Troisième District de cette ville borné par l'avenue Florida, les rues Emilie, Law et Mathilda, mesurant 341 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face sur chacune des dites rues Mathilda et Emilie, par 230 pieds de face sur chacune des rues avenue Florida et la rue Law.

9° Un certain îlet de terre situé dans le troisième district de cette ville, borné par l'avenue Florida, les rues Désiré, Industrie et Elmire, désigné par le No 40 sur un plan daté le 12 septembre 1871, ledit îlet de terre mesurant d'après ledit plan 240 pieds 1 pouces 3 lignes à l'avenue Florida et la rue Industrie et 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur chacune des rues Désiré et Elmire.

L'attention des acheteurs est appelée à cette splendide occasion de vente des lots qui de la propriété du Troisième District, et au tout la partie de fond de cette offre des avantages exceptionnels pour placements sûrs et profitables, avec un futur certain et améliorant. Le capitaliste sage et prudent place bien sûrement son argent dans cette section particulière étant satisfait qu'aucune autre section de cette ville à présent offre la même perspective commerciale avancement.

Condition de la vente—Comptant. Les taxes de 1907 de devant être assumés par les acquéreurs. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles Schneidau, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Wm Winans Wall, avocat. 22 déc—22 30—jan 6 13 20 22 24

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers

Succession de Mme Catherine Donegan, veuve en premier mariage de Francis McCoy et en second mariage d'Edouard McKeever.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E. No 80,804.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—En vertu d'un ordre daté et signé le 10 décembre 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique sur ces lieux: 623 rue St Joseph, MERCREDI, le 2 janvier 1907, à 11 heures a. m. Un lot de meubles et effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

JAS A. BRENNAN, Encanteur. 23 déc—23 30 31—jan 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mlle Camille Clemels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 79,136—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Huard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—A. J. Villeré, avocat. 22 déc—22 26 31

Succession de Mme Catherine Bergin, Veuve de Charles Pettit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,284—Division E—Attendu que Mme Marie C. Ferguson, veuve de Peter McGinn, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Bergin, veuve de Charles Pettit, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Frank McGloin, avocat. 22 déc—22 26 31

Succession de Georgia Belle Collier, aussi connue comme Doris Sheldon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81,180—Division D—Attendu que William R. Hutchinson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Georgia Belle Collier, aussi connue comme Doris Sheldon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Julian B. Habans, avocat pour l'administrateur. 22 déc—22 26 31

Succession de Dominique Trebucq.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,232—Division D—Attendu que John Trebucq a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominique Trebucq, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Suthon, avocats. 19 déc—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—No 79,463—Division E—Succession de James E. McDaniel—Attendu que W. O. Murphy a dûment produit la preuve devant la cour qu'il a été nommé gardien des mineurs Cordie McDaniel, Webster McDaniel et Mary McDaniel, tous résidents du comté de Pike, Etat de l'Alabama; que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit gardien désire en aliéner ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de l'Alabama le domicile desdits mineurs.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir, si causes s'y a, qui ne peuvent dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit W. O. Murphy gardien, ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour. P. A. DUCOING, Député-Greffier. 5 déc—5 12 19 26—jan 3

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Hamilton.

No 80,904—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 janvier 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 décembre 1906, de l'Hon Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 663 bornés par les rues Gravier, Hendon, Perdido et Lopez, lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20 et mesurant chacun 21 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur payant les taxes de 1907. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur. 23 déc—23 30—janv 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 123 et 125 avenue N. Hagan, entre les rues Canal et Douane (maintenant Iberville).

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Mme Mary Segel, femme d'Edgar N. Hirsch, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1907 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 4, 3, borné par les rues Canal, Douane (maintenant Iberville) et Clark et l'avenue Hagan, ledit lot étant désigné par le No 22 et mesurant trente deux pieds de face à l'avenue Hagan par cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes et demie de profondeur, mesure américaine, d'après un plan annexé à un acte de vente passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 5 mai 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse. 21 déc—21 22 28—jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Deuxième District

R. H. Fitzpoller & Sons vs Wm M. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,846—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon